

Le Babillard de l'école Sainte-Lucie

Le journal des parents et des partenaires



Janvier 2021



Mot de la direction

Chers parents,

En ce début d'année, nous voulons vous souhaiter une belle et heureuse année et surtout la santé. Encore une fois, l'équipe de direction est heureuse de collaborer avec vous en cette nouvelle année. Malgré les circonstances, soyez assurés que l'équipe de l'école déploiera les efforts nécessaires afin d'offrir un enseignement et des services de qualité aux élèves.

Nous appliquerons également toutes les mesures sanitaires recommandées par la Direction de la santé publique pour s'assurer que vos enfants puissent apprendre et venir à l'école en toute sécurité. Il nous fera plaisir de continuer l'excellente collaboration amorcée avec plusieurs d'entre vous!

Christian Milliard et Medgine Bras



Modification au calendrier scolaire

Des journées pédagogiques ont été ajoutées ou déplacées au calendrier scolaire :

- **Le vendredi 22 janvier 2021**
- **Le mercredi 3 février 2021**
- **Le mardi 23 mars 2021**

Le service de garde sera ouvert pour vous accommoder et les journées pédagogiques du 3 février et 23 mars seront gratuites pour les usagers réguliers du service de garde.

Notez que **la journée pédagogique du mercredi 27 janvier a été annulée**, les enfants devront venir à l'école pendant cette journée.

Vous trouverez en pièce jointe le nouveau calendrier scolaire avec toutes les modifications.



Symptômes de Covid-19

Si vous ou votre enfant présentez un ou des symptômes de la Covid-19 (fièvre, toux, écoulement nasal, diarrhée) ou si vous avez été en contact direct avec une personne ayant contracté la Covid-19, **vous êtes priés de ne pas vous présenter à l'école.**

Vous devez communiquer avec la Santé Publique en composant le 514 644 4545 et avisez l'école.

Si votre enfant développe des symptômes à l'école, vous devrez venir le chercher pour qu'il passe un test de dépistage. En raison de la forte augmentation des cas, il n'y aura pas de période de grâce de 24 heures. Selon les recommandations de la Santé Publique, l'enfant sera automatiquement retiré pour une période de 10 jours ou jusqu'à l'obtention d'un test négatif.



Entrées et sorties des élèves

L'horaire du matin pour les élèves est de 8h à 8h10. C'est une entrée progressive pour les élèves du 2^e cycle, donc les enfants devront rentrer un à la fois dans l'école en gardant 2 mètres de distance entre chacun. Les élèves du 1^{er} et du 3^e cycle rentreront en bulle classe avec leurs enseignants. Tous les élèves du 1^{er}, 2^e et 3^e devront rentrer avec leur couvre-visage. **Aucun enfant ne devra être sur la cour avant 8h.**

Lors du retour de dîner, les élèves qui dînent à la maison devront rentrer progressivement dans l'école entre 12h33 et 12h43. **Nous n'accepterons aucun enfant sur la cour avant 12h33**

L'horaire de la sortie est à 15h27, les parents du 1^{er} cycle pourront attendre leur enfant à l'extérieur de la clôture à côté de la porte principale en respectant la distanciation physique.

Les parents des enfants du 2^e cycle devront au milieu du stationnement.

Pour le 3^e cycle, les parents pourront attendre leur enfant derrière la clôture qui donne sur la rue Champdoré au bout de la cour de récréation.

Tous les enfants, sauf le préscolaire auront leurs masques en sortant et devront respecter la distanciation entre bulle classe jusqu'au retour de la maison.

Pour des raisons de sécurité, aucun parent n'est admis dans la cour pendant cette période.



Remise du 1^{er} bulletin

La remise du 1^{er} bulletin aura lieu **le 5 février prochain.** Vous pourrez aller le consulter sur Mozaïk portail. Notez que tous les examens du ministère ont été annulés, exceptionnellement cette année, ils seront remplacés par les évaluations de l'enseignant.



Port du couvre-visage

Comme vous le savez sans doute, le couvre-visage est désormais obligatoire pour les élèves du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle, ainsi nous sollicitons votre collaboration pour vous assurer que votre enfant vienne à l'école avec son couvre-visage chaque matin.



Glissade dans le stationnement

À la fin des classes et au retour du dîner, plusieurs élèves glissent sur la butte de neige située dans le stationnement or; beaucoup de voitures circulent à cet endroit et les conducteurs pourraient ne pas voir à temps un enfant qui glisse. Ainsi, pour éviter les risques d'accident, nous vous demandons de sensibiliser vos enfants à ne pas glisser sur cette butte par mesure de sécurité.

Nous vous rappelons également qu'en tout temps, il est interdit aux élèves de circuler seuls dans le stationnement.



À inscrire à l'agenda

Vendredi 22 janvier	Journée pédagogique
Mercredi 27 janvier	Journée de classe
Mercredi 3 février	journée pédagogique
Vendredi 5 février	Remise du 1^{er} bulletin
Mardi 9 février	conseil d'établissement
Jeudi 18 février	Journée pédagogique
Lundi 1 ^{er} mars au vendredi 5 mars relâche scolaire	

Christian Milliard, directeur

Medgine Bras, directrice adjointe

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 